

Fiche projet - Développement de la filière biogaz à Saint Louis



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : janvier 2017

Date de fin : décembre 2019

Localité : Saint Louis du Sénégal

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Sénégal](#)

Budget : 108 164€

Financeurs régionaux : [Ville de Lille](#)

Financeurs nationaux : Min. de l'Europe et des Affaires étrangères

Autres financeurs : Métropole européenne de Lille, Ville de Lille, Commune de Saint Louis, Fondation Raja, Kosmos

Secteurs d'intervention : [Biodiversité](#), [Croissance économique - Emploi](#), [Déchets](#), [Énergie](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ville de Lille

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Adresse : Place Augustin Laurent, 59000 Lille

Représentant : Mme Sidonie Caquant

Pays d'intervention : Algérie, Allemagne, Brésil, Corée du Sud, Maroc, Pays-Bas, Royaume-Uni, Sénégal, Territoires palestiniens, Ukraine

Secteurs d'intervention : Culture, Éducation à la citoyenneté mondiale, Énergie, Gouvernance, Mobilité - Volontariat

Le projet vise à installer plusieurs cuves de biogaz afin de proposer une alternative durable à la déforestation de la mangrove pour faire du bois destiné au chauffage et à la cuisine. Ainsi, cela permet également de lutter contre l'érosion côtière, particulièrement importante à Saint Louis, puisque les palétuviers jouent un rôle capital dans la préservation du trait de côte.

Contexte

La charte de jumelage entre la Ville de Lille et la Commune de Saint-Louis du Sénégal, signée en 1978, est reconnue comme l'une des plus anciennes coopérations entre la France et le Sénégal. Active sur de nombreuses thématiques, ce projet s'inscrit dans le plan national sénégalais de développement de la filière biogaz. Il a été impulsé suite à un précédent projet de protection de la mangrove: le bois étant principalement utilisé pour la cuisine, le développement du biogaz permet de fournir une alternative durable aux professionnels et aux ménages.

Partenaires locaux

L'opérateur du projet est l'association Le Partenariat pour la Ville de Lille. L'association a pu travailler en coopération avec la Commune de Saint Louis et l'Agence de développement communale.

Objectifs du projet

Les objectifs de ce projet sont la diversification des sources de production d'énergie pour lutter contre l'érosion côtière, le développement des énergies renouvelables et la recherche de l'autonomie énergétique à Saint Louis.

Activités

Plus concrètement, le projet implante de nouvelles cuves de biogaz pour l'université Gaston Berger et pour les femme transformatrices de poissons. Il consiste également à mener des recherches et à capitaliser sur la filière Biogaz à Saint-Louis du Sénégal et à Lille et à développer la filière économique du biogaz à Lille et à Saint Louis.

Résultats

Pour atteindre ses objectifs, le projet a pour cible:

- l'installation de 16 cuves de biogaz (auprès des ménages, du site de transformation halieutique, de l'Université Gaston

Berger)

- la formation des élus, conseillers municipaux et techniciens de la Commune de Saint-Louis pour le renforcement des compétences
- la formation de 5 maçons à la construction de cuves
- la formation de 40 maraichers sur l'utilisation du biodigestat comme compost avec en sus la mise en lien entre les maraichers et les propriétaires de cuves
- la formation de 25 femmes gestionnaires de l'unité de transformation des produits halieutiques à l'utilisation des cuves biogaz
- la sensibilisation dans les écoles avec SEN Education au Développement
- l'écriture et l'adoption d'une note de cadrage des chercheurs de l'Université Gaston Berger afin de s'accorder sur les pistes de recherches à développer
- la venue de trois enseignants chercheurs de l'Université Gaston Berger à Lille, afin d'initier des dynamiques partenariales de recherche et découvrir les activités de méthanisation en territoire lillois
- l'amorce d'un protocole de recherche franco-sénégalais entre les enseignants d'Yncréa et l'Université Gaston Berger
- la mise en place d'un partenariat de recherche avec l'ISRA (Institut Sénégalais de Recherche Agricole)